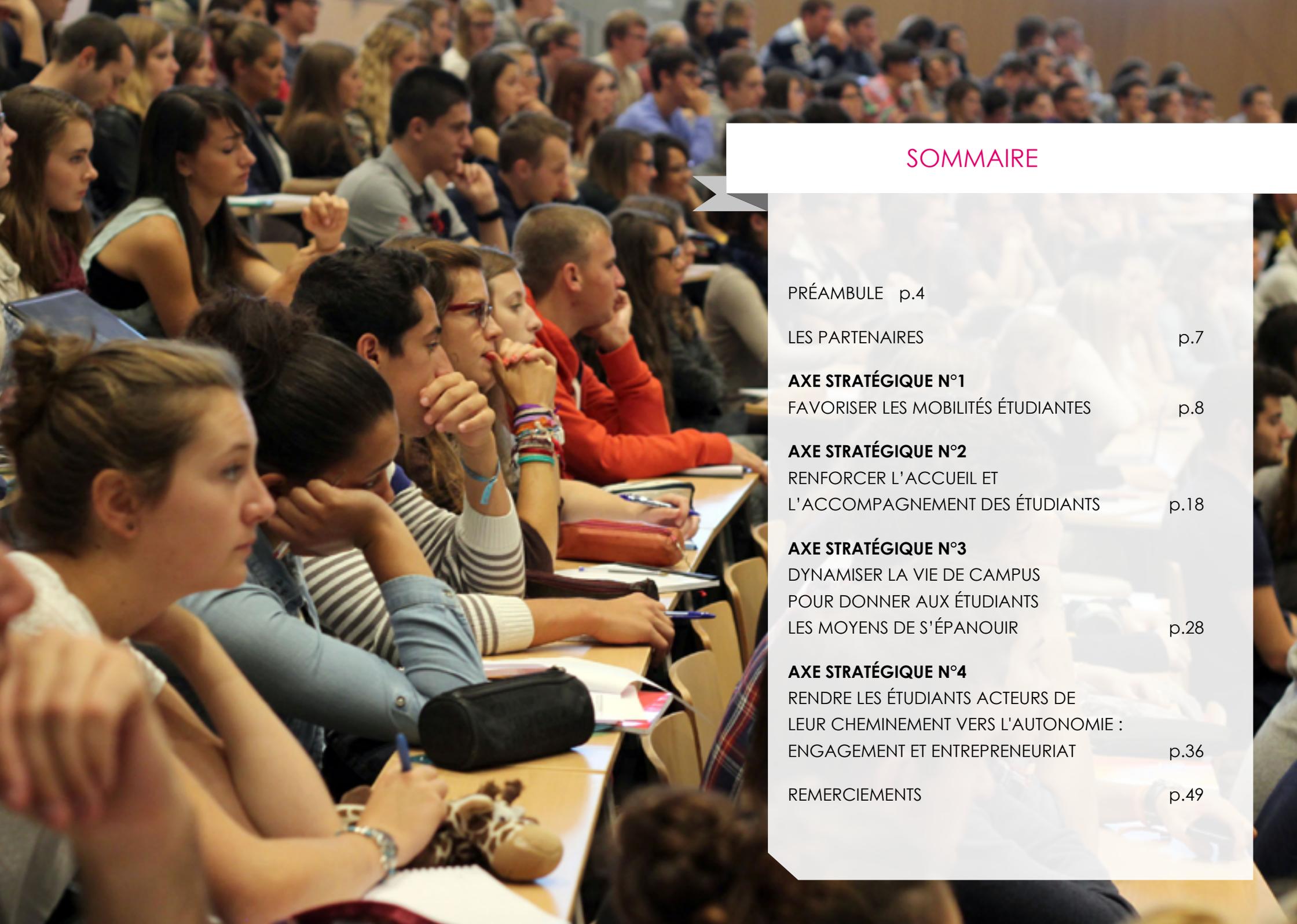




Normandie Université

**SCHÉMA
DIRECTEUR
DE LA
VIE ÉTUDIANTE
EN NORMANDIE**

2017-2021



SOMMAIRE

PRÉAMBULE p.4

LES PARTENAIRES p.7

AXE STRATÉGIQUE N°1

FAVORISER LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES p.8

AXE STRATÉGIQUE N°2

RENFORCER L'ACCUEIL ET
L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS p.18

AXE STRATÉGIQUE N°3

DYNAMISER LA VIE DE CAMPUS
POUR DONNER AUX ÉTUDIANTS
LES MOYENS DE S'ÉPANOUIR p.28

AXE STRATÉGIQUE N°4

RENDRE LES ÉTUDIANTS ACTEURS DE
LEUR CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE :
ENGAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT p.36

REMERCIEMENTS p.49

PRÉAMBULE

Une vie étudiante de qualité est, on le sait, un facteur essentiel de la réussite des apprenants : lorsqu'ils se sentent bien dans leur environnement, lorsqu'ils bénéficient d'un accès simplifié aux bourses et au logement, lorsqu'ils disposent de propositions culturelles et sportives riches et diversifiées, lorsqu'ils peuvent prendre des initiatives citoyennes et associatives qui sont reconnues et valorisées, lorsqu'ils sont accompagnés dans leur insertion professionnelle ou leur volonté d'entreprendre, ils ont plus de chances de s'épanouir tout au long de leur cursus, et moins de chances de décrocher. Par ailleurs, des conditions de vie agréables ne peuvent que renforcer l'attractivité des formations, des campus et des territoires. C'est avec, sans cesse présents à l'esprit, ces deux objectifs majeurs que sont la réussite des étudiants et l'attractivité des formations normandes, qu'a été rédigé ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante en Normandie. Il est le produit d'un véritable travail de co-construction, auquel ont participé, dans un climat de confiance réciproque propice à une collaboration sereine et largement participative, la grande majorité des acteurs impliqués de près ou de loin, en Normandie, dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Le "Schéma Directeur de la Vie étudiante" en Normandie, ou "Plan d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale", présente le résultat de cette réflexion commune. Il s'agit d'un document stratégique qui vise à définir une politique de site en matière de vie étudiante, en accord avec les 35 recommandations du Plan National de Vie Étudiante (PNVE). C'est une feuille de route sur les années de mise en

œuvre du contrat pluriannuel de site de la ComUE Normandie Université (2017-2021), dont il constitue une annexe.

Il présente les mesures qui seront prises et les actions concrètes qui seront déployées pour répondre aux besoins constatés et améliorer la qualité de vie étudiante en Normandie, dans tous ses aspects. Il présente aussi les éléments calendaires qui les accompagnent, et l'évaluation prévue pour suivre le déploiement des actions au fil du contrat.

Conformément à l'article L. 718-4 du Code de l'éducation, l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie étudiante en Normandie a été coordonnée par la ComUE Normandie Université. Elle s'est faite en étroite collaboration avec les Crous de Rouen Normandie et de Caen Normandie, les établissements d'enseignement supérieur de Normandie, les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes) et, bien sûr, les étudiants.

La population-cible de ce Schéma Directeur de la Vie étudiante correspond à l'ensemble des étudiants normands post-baccalauréat. Il s'agit bien d'un Schéma Directeur de la Vie étudiante "en Normandie", et non d'un Schéma directeur centré sur les seuls établissements d'enseignement supérieur membres de Normandie Université. Il était donc primordial de prendre en compte, autant que possible, la très grande diversité du public étudiant, des vies étudiantes et des expériences étudiantes en Normandie. Le Schéma Directeur de la Vie étudiante vise donc à améliorer les conditions de vie de tous les étudiants normands, quels que soient leur âge, leur sexe, leur nationalité ; qu'ils étudient dans des universités, en Instituts Universitaires de Technologie (IUT), dans des écoles (d'ingénieur, de commerce, de gestion, d'art, paramédicales et sociales...), en Sections de techniciens supérieurs (STS) ou en Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; et qu'ils soient en formation initiale, en formation continue ou en apprentissage.



LES PARTENAIRES





AXE STRATÉGIQUE N°1

FAVORISER
LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES

MOBILITÉ
INTERNATIONALE

MOBILITÉ SOCIALE
ET PSYCHOLOGIQUE

TRANSPORT

CONTINUUM
BAC-3 / BAC+3

LOGEMENT
TEMPORAIRE

UNIVERSITÉ
DE ROULIEN

MESURE 1

AMÉLIORER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN À DESTINATION DES ÉTUDIANTS, À DES TARIFS SOUTENABLES

ACTION 1.1

Travailler avec les collectivités territoriales (Région, agglomérations, villes) pour améliorer l'offre de transports en commun à destination des étudiants, à des tarifs soutenables

Il s'agira de conduire une réflexion permettant d'aboutir à une carte de transport unique pour l'utilisateur (par exemple en reliant les réseaux de transport en commun à la Léocarte ; ou en mettant en place une carte Mobilité à l'échelle de la Région) ; et de travailler avec les collectivités territoriales pour aboutir à des tarifs soutenables et améliorer la fréquence et l'amplitude des transports en commun desservant les campus, les résidences universitaires et les lieux de vie étudiante.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- SOCIÉTÉS DE TRANSPORT EN COMMUN (SNCF, ASTUCE, LIA, TWISTO...)

MESURE 2

PROMOUVOIR LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX, ACTIFS, DURABLES ET SOLIDAIRES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

ACTION 2.1

Réunir les conditions favorables au développement des modes de déplacement doux, actifs et durables

Il s'agira de sensibiliser les étudiants aux mobilités durables et aux modes de déplacement doux et actifs ; de développer les réseaux de pistes cyclables pour répondre à la mobilité préférentielle des étudiants, notamment en reliant les campus aux aires de logement étudiant et aux lieux importants de la vie étudiante ; de développer les emplacements couverts pour le stationnement des vélos.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- ASSOCIATIONS

ACTION 2.2

Mettre en place une application mobile gratuite de covoiturage sans transaction financière à destination de l'ensemble des étudiants et des personnels des établissements d'enseignement supérieur normands ; développer des solutions de stationnement gratuit sur l'ensemble des campus ou à proximité.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ (POUR L'APPLICATION)
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 3

DÉVELOPPER LE LOGEMENT TEMPORAIRE POUR DE COURTS SÉJOURS, NOTAMMENT À DESTINATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX (EN PARTICULIER INSCRITS EN DOCTORAT), DES ÉTUDIANTS ALTERNANTS, DES ÉTUDIANTS EN STAGE ET DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS DES FORMATIONS CO-ACCREDITÉES

ACTION 3.1

Mieux informer les étudiants, via les sites internet des établissements et de Normandie Université, sur les différentes solutions de logement temporaire existantes

Il s'agira de construire une page identique diffusée sur les sites internet des établissements, des Crous et de Normandie Université ; cette page recensera les différentes solutions de logement temporaire existantes, et il en existera une version en anglais.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- CRIJ

ACTION 3.2

Travailler avec les Crous sur une offre de logement temporaire

Les Crous proposent, par le biais du dispositif "Crous étape", la location de chambres étudiantes inoccupées. Ils disposent également d'un nombre réduit de chambres consacrées toute l'année à l'hôtellerie. Il s'agira de déterminer un type de prestation adapté aux différents profils des résidents temporaires, accompagné d'un modèle économique acceptable par les Crous et les établissements d'enseignement supérieur ; d'inciter les établissements à encourager les accueils temporaires au second semestre (les Crous ont une forte demande d'accueil temporaire au premier, alors que les chambres se vident au second).



- CROUS
- NORMANDIE UNIVERSITÉ

MESURE 4

MULTIPLIER LES DISPOSITIFS D'INFORMATION À DESTINATION DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE ET DE LEURS FAMILLES POUR QU'ILS AIENT UN APERÇU RÉVÉLATEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMAND

ACTION 4.1

Former un grand nombre d'étudiants normands à devenir des "ambassadeurs" du supérieur dans l'enseignement secondaire

Les étudiants seront incités à accomplir cette mission via différents dispositifs de reconnaissance de leur engagement. Après une formation, ils interviendront dans les collèges et lycées pour informer les élèves du secondaire de l'offre de formation du supérieur normand et des métiers auxquels elle prépare, de la richesse de la vie étudiante normande, des programmes d'échange à l'international proposés par les établissements d'enseignement supérieur normands, ainsi que des dispositifs d'aide des Crous et de la CAF. Cela permettra, en s'appuyant sur les pairs, d'irriguer potentiellement l'ensemble du territoire normand, en mettant l'accent sur les zones rurales et les zones prioritaires, de manière à inciter les élèves du secondaire à poursuivre des études supérieures dans la région après le baccalauréat (il est possible de s'inspirer du dispositif des cordées de la réussite).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- RECTORATS

ACTION 4.2

Renforcer les dispositifs d'information à destination des élèves du secondaire

Il s'agira de généraliser la pratique du "Portail Lycéens" mis en place par l'université de Rouen Normandie. Plus largement, il s'agira de multiplier les visites dans les lycées ; les salons et forums avec présence conjointe des établissements d'enseignement supérieur et des Crous ; les conférences sur les formations ouvertes aux élèves du secondaire au sein des établissements du supérieur, sur le modèle des "vendredis de l'OISEAU" (Université Le Havre Normandie) ; les "journées portes ouvertes" dans les établissements du supérieur ; la possibilité offerte aux élèves du secondaire de suivre des cours dans les universités et les écoles, par exemple durant la semaine de février où ils sont en vacances alors qu'il y a des cours dans le supérieur (du point de vue du calendrier, cela permet aux lycéens de se faire une idée avant d'effectuer leurs vœux sur APB) ; il s'agira aussi de multiplier les expérimentations comme celle menée par le Crous de Rouen Normandie et la Ville de Dieppe (dont le taux de poursuite d'étude des lycéens est inférieur à la moyenne académique et dont le site est distant des pôles universitaires), de manière à inciter à la poursuite d'études et à la mobilité : formation des agents de la Ville aux dispositifs du Crous, réservation d'un certain nombre de logements pour des lycéens de Dieppe, bourse d'aide à la mobilité sur critères sociaux, avec commission commune Crous - Ville de Dieppe ; les établissements d'enseignement supérieur pourraient être associés à ce dispositif (formation à APB...).



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

ACTION 4.3

Réaliser une carte des formations de l'enseignement supérieur normand lisible et détaillée

ACTION 4.4

Réaliser une carte des résidences étudiantes existant dans les pôles secondaires d'enseignement supérieur, en dehors des grandes villes universitaires



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- CROUS
- VILLES

ACTION 4.5

Proposer des formations à destination des professeur-e-s principaux-ales de première et de terminale dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) des 2 académies

Il s'agira, par l'intermédiaire de ces professeurs principaux-ales de première et de terminale, de favoriser une meilleure connaissance, par les élèves du secondaire, de l'offre de formation de l'enseignement supérieur normand, des dispositifs d'aide des Crous et de la CAF et de la richesse de la vie étudiante en Normandie ; plus largement, il serait utile de multiplier les formations en commun inter-degrés, de manière à ce que les enseignants du supérieur connaissent mieux ce qui se fait dans le secondaire et vice versa ; cela ne peut que favoriser une meilleure orientation des élèves du secondaire, et renforcer leur ambition à poursuivre des études supérieures, en lien étroit avec le déploiement du Parcours Avenir dans les lycées.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RECTORATS

MESURE 5

RENFORCER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

ACTION 5.1

Renforcer les guichets uniques d'accueil des étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement supérieur normands



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CESAR

ACTION 5.2

Créer, à destination des étudiants internationaux, un guide de l'étudiant et un site internet associé à Normandie Université, déclinés en plusieurs langues

Le guide sera édité en anglais, et si possible aussi en espagnol et en chinois mandarin. Il en existera deux versions : l'une à destination des étudiants en mobilité encadrée ; l'autre à destination des étudiants en mobilité non encadrée. Ce guide comprendra notamment, en plus d'informations pratiques sur la vie en France et sur les services dédiés aux étudiants, un lexique expliquant le fonctionnement du système français de l'enseignement supérieur, du mode d'attribution des crédits ECTS, des modalités d'évaluation... Le site internet, lui, comprendra toutes les informations nécessaires aux étudiants internationaux. Les arrivants en Normandie (formalités administratives, logement, vie pratique...) ; il proposera notamment le guide de l'étudiant international et une cartographie de l'offre de formation en anglais. Il est possible de s'inspirer de l'espace ULYS mis en place par l'Université de Lyon (bien que ce dernier cible exclusivement les chercheurs et doctorants en mobilité entrante).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE

ACTION 5.3

Accompagner les initiatives d'associations étudiantes susceptibles d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux en Normandie, et plus largement de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur normand à l'international

Cet accompagnement se fera notamment dans le cadre de l'appel à projets annuel porté par Normandie Université (voir action 23.3).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE

ACTION 5.4

Organiser une manifestation festive régionale à destination des étudiants internationaux en mobilité entrante



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR
- RÉGION NORMANDIE
- RECTORATS
- DRDJSCS NORMANDIE...

ACTION 5.5

Proposer, sur les sites internet des établissements d'enseignement supérieur, de Normandie Université et des Crous, un onglet en anglais



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

ACTION 5.6

Élaborer, en anglais, une plaquette de promotion des formations et de la vie étudiante normandes à destination des étudiants internationaux

Cette plaquette pourra notamment être utilisée lors de salons à l'étranger, dans une stratégie de promotion à l'international.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE

MESURE 6

PROMOUVOIR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SORTANTE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS NORMANDS

ACTION 6.1

Promouvoir la mobilité internationale sortante auprès des étudiants normands

Il s'agira notamment d'informer les étudiants normands de l'existence du dispositif Pass Monde mis en place par la Région Normandie et des aides à la mobilité internationale du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce travail d'information devra être mené en collaboration avec le COREMOB (Comité Régional de la Mobilité Internationale).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- COREMOB
- RÉGION NORMANDIE

**ÉGALITÉ
FEMMES-
HOMMES**

AXE STRATÉGIQUE N°2

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**

**RENFORCER L'ACCUEIL ET
L'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉTUDIANTS**

**SANTÉ DES
ÉTUDIANTS**

RESTAURATION

**LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS**

**PRISE EN COMPTE DES
PUBLICS SPÉCIFIQUES**

**LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE ET
RÉORIENTATIONS**

BIBLIOTHÈQUES

**OUTILS
NUMÉRIQUES**



MESURE 7

METTRE LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACTION 7.1

Développer une application mobile Normandie Université comprenant un pack de services numériques facilitant la vie des étudiants

À terme, cette application mobile proposera notamment les services suivants :

- Géolocalisation (voir action 7.2) ;
- Covoiturage (voir action 2.2) ;
- Agenda des événements culturels, sportifs et associatifs (voir action 18.1) ;
- Application de type Affluences pour les bibliothèques universitaires (voir action 8.3) ;
- Espace numérique de travail de l'étudiant ;
- Boîte mail ;
- Autres services...

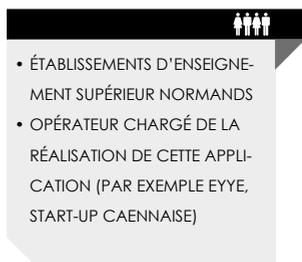
Il est possible de s'inspirer des applications mobiles mises en place à l'université de Nantes ou à l'université de Lorraine.



ACTION 7.2

Proposer aux étudiants une application mobile de géolocalisation sur les campus

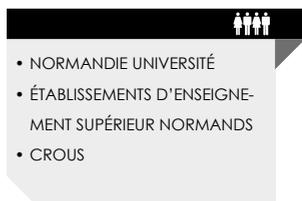
Il faudra prendre toutes les précautions nécessaires en termes de sécurisation et de non conservation des données personnelles ; cette application de géolocalisation pourra également donner les horaires d'ouverture des services dédiés à la vie étudiante, ainsi qu'un descriptif de leurs missions.



ACTION 7.3

Proposer aux étudiants, en particulier aux primo-arrivants, un MOOC décliné en plusieurs langues portant sur la méthodologie du travail universitaire (MTU), ainsi que des vidéos portant sur la vie de l'étudiant et son orientation au sein des services qui lui sont dédiés

Les vidéos sur la vie étudiante et les services dédiés seront déclinées par campus.



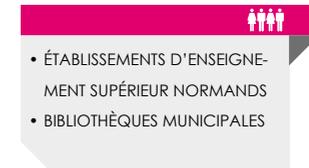
MESURE 8

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

ACTION 8.1

Élargir les plages d'ouverture de certaines bibliothèques universitaires le soir, les week-ends et pendant les vacances

En ce qui concerne cette action, l'élargissement des plages d'ouverture de certaines bibliothèques de l'université de Caen Normandie, effectif depuis fin 2016 (ouverture jusqu'à 23 h en semaine, et ouverture le dimanche), peut être pris pour modèle. En plus de cette action, il faudra mener une réflexion autour de partenariats avec les bibliothèques municipales.



ACTION 8.2

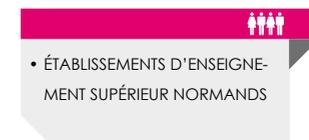
Développer le prêt par automates en soirée grâce à la Léocarte



ACTION 8.3

Généraliser l'usage d'une application de type Affluences dans les bibliothèques universitaires

Cette application permettra non seulement de connaître les horaires d'ouverture des bibliothèques et les places disponibles en temps réel, mais aussi de réserver des salles de travail.



MESURE 9

MENER UNE RÉFLEXION SUR LA RESTAURATION ÉTUDIANTE ET LA POSSIBILITÉ D'UN PARTENARIAT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES CROUS

ACTION 9.1

Mener une réflexion sur la restauration étudiante et la possibilité d'un partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous

Cette collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les Crous, qui sont leurs partenaires naturels et historiques en matière de restauration, pourrait se traduire par la mise en place d'une convention structurée par un objectif de "bien manger" et favorisant notamment le bio et l'achat en circuits courts, quels que soient les modes de distribution (restaurants, cafétérias, distributeurs automatiques).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

MESURE 10

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE TUTORAT ET DE PARRAINAGE PAR LES PAIRS ÉTUDIANTS

ACTION 10.1

Renforcer les dispositifs de tutorat et de parrainage par les pairs étudiants, dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les résidences universitaires, afin de lutter contre le décrochage

Dans les résidences universitaires, il s'agit de s'inspirer du modèle des résidences pour la réussite.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

MESURE 11

GÉNÉRALISER LE PRINCIPE DE FORUMS DE RÉORIENTATION ORGANISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ACTION 11.1.....

Généraliser le principe de forums de réorientation organisés par les établissements d'enseignement supérieur

Ces forums de réorientation seront organisés, sur chaque campus important, quelques semaines après le début du premier semestre (puis éventuellement de nouveau au début du deuxième semestre), en partenariat avec les rectorats et avec le Service Public Régional de l'Orientation (sur le modèle de ce qui se fait déjà à l'université de Rouen Normandie).



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- RÉGION NORMANDIE
- RECTORATS
- SPRO

MESURE 12

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET PROPOSER L'OFFRE DE SOINS LA PLUS DIVERSIFIÉE POSSIBLE AU PUBLIC ÉTUDIANT

ACTION 12.1.....

Obtenir, pour les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) des universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, l'autorisation de prescrire des soins ; parallèlement, travailler à la mise en place de réseaux de professionnels de la santé à proximité des différents campus, à destination de l'ensemble des étudiants

Il s'agira, pour les SUMPPS des universités de Caen Normandie et Le Havre Normandie, d'obtenir de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie la possibilité de prescrire des soins (à Rouen, la situation actuelle convient parfaitement). L'objectif n'est pas de remplacer les médecins de ville, mais de faciliter le parcours des étudiants qui n'ont pas encore de médecin traitant parce qu'ils viennent d'une autre région ou d'un autre pays. Parallèlement, il s'agira de mettre en place des réseaux de professionnels de la santé à proximité des différents campus en s'inspirant du Réseau Universitaire de Santé (RÉSUS) de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne (UPEC). Autrement dit, il faudra déterminer, territoire par territoire, un ensemble de professionnels de la santé avec lesquels les SUMPPS des universités de Caen Normandie, Rouen Normandie et Le Havre Normandie passeront des conventions, ce qui permettra aux étudiants d'accéder à une offre de soins diversifiée. Les SUMPPS pourront alors diriger les étudiants vers les médecins partenaires. Pour que l'ensemble des étudiants, et non seulement ceux-elles inscrits dans des universités, puissent bénéficier de ce dispositif, il faudra que les SUMPPS accueillent n'importe quel étudiant, ce qui impliquera de renforcer les partenariats entre SUMPPS et établissements d'enseignement supérieur autres que les universités.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUMPPS)
- ARS

MESURE 13

RENFORCER LES POLITIQUES DE PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUES, DES CONDUITES ADDICTIVES ET DU MAL-ÊTRE ÉTUDIANT

ACTION 13.1.....

Multiplier les actions de prévention des comportements à risques, des conduites addictives et du mal-être étudiant

Il s'agira ici de travailler sur deux problématiques identifiées par l'ARS Normandie (conduites addictives et mal-être étudiant). Cette action doit résulter de partenariats étroits avec la Région Normandie et avec l'ARS (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – CPOM). Parmi les actions de prévention qui pourront être déployées, il y a notamment : la mise en place d'une cellule d'alerte avec un numéro de téléphone unique et gratuit permettant de signaler les étudiants en situation de détresse ; la multiplication d'actions visant à développer les compétences psychosociales des étudiants ; le développement de formations et d'ateliers à destination des personnels des établissements et des Crous, visant à renforcer leurs compétences en termes de gestion du stress des étudiants...



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUMPPS)
- CROUS
- CESAR
- ARS
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 13.2.....

Améliorer la communication sur les SUMPPS à destination des étudiants, notamment en utilisant les nouvelles technologies

Il s'agira par exemple d'utiliser Facebook ou EYYE pour informer les étudiants de l'existence des SUMPPS et des services qu'ils proposent.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUMPPS)

MESURE 14

MENER UNE POLITIQUE INCLUSIVE EN MATIÈRE DE HANDICAP

ACTION 14.1.....

Mettre en œuvre des schémas directeurs du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur normands et les Crous

Sur ce point, l'université de Caen Normandie peut servir de modèle, puisqu'elle s'est dotée en 2016 d'un schéma directeur pluriannuel handicap, complété quelques mois plus tard par un agenda d'accessibilité programmée.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR

ACTION 14.2.....

Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des locaux pour les étudiants en situation de handicap



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 14.3.....

Proposer des plans d'aide individualisée aux étudiants en situation de handicap signataires d'une charte du handicap

La charte du handicap établira un contrat moral entre l'établissement d'enseignement supérieur et l'étudiant en situation de handicap : l'étudiant s'engagera notamment à signaler à l'établissement s'il-elle arrête ses études, en contrepartie de quoi il-elle bénéficiera d'un aménagement d'études, et plus largement de tous les services spécifiquement dédiés aux étudiants en situation de handicap.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 14.4.....

Mieux former les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des Crous à la prise en compte et à l'accompagnement du handicap étudiant



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

MESURE 15

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

ACTION 15.1

Organiser, dans chaque établissement, une demi-journée consacrée à des conférences et des actions de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, l'adoption de comportements éco-responsables...

Chaque établissement banalisera une demi-journée, sans doute au deuxième semestre de la première année d'études supérieures, pour l'organisation de cette action ; des associations étudiantes pourront notamment être mobilisées sur certaines actions de sensibilisation.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS

MESURE 16

PROMOUVOIR UNE POLITIQUE DE PRISE EN COMPTE DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

ACTION 16.1

Harmoniser la liste des régimes spéciaux d'études (RSE) des établissements d'enseignement supérieur normands et mettre en place une charte normande des régimes spéciaux d'études

Parmi les RSE à inclure dans cette liste (non exhaustive) : étudiants salariés ; étudiantes enceintes et étudiants chargés de famille ; étudiants sportifs de haut niveau ; étudiants artistes de haut niveau ; étudiants élus dans les instances des établissements ; étudiants incarcérés ou empêchés ; étudiants en situation de handicap ; étudiants entrepreneurs ; présidents, secrétaires et trésoriers d'associations étudiantes existant depuis au moins deux ans et signataires de la charte normande des associations étudiantes (voir action 23.1) ; étudiants en service civique... Il s'agira, à travers la charte, de fixer les critères minimum retenus pour l'attribution des régimes spéciaux d'études aux étudiants qui en font la demande, mais aussi de fixer les aménagements d'études liés à chaque RSE. Cette charte s'appliquera à tous les établissements d'enseignement supérieur normands qui souhaiteront y adhérer (sachant que ces établissements pourront aller plus loin encore que les recommandations de la charte, s'ils le souhaitent). Une soirée de valorisation des étudiants bénéficiant de RSE, en particulier des sportifs et des artistes de haut niveau, pourra être régulièrement organisée.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CESAR (SPORTIFS DE HAUT/BON NIVEAU)

ACTION 16.2

Proposer aux étudiants chargés de famille des solutions de garde pour leurs enfants

Une étude devra être menée pour identifier les besoins, site par site. Pour les sites ne disposant pas de crèche, des études de faisabilité pourraient être engagées pour en construire (les crèches dépendraient soit des établissements eux-mêmes, soit des collectivités territoriales). On peut aussi envisager que des places soient réservées dans des crèches déjà existantes et dépendant des collectivités territoriales (réflexion et travail à mener en étroite concertation avec les collectivités concernées).



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- CAF



VIE CULTURELLE

AXE STRATÉGIQUE N°3

DYNAMISER
LA VIE DE CAMPUS POUR
DONNER AUX ÉTUDIANTS
LES MOYENS
DE S'ÉPANOUIR

VIE SPORTIVE

RYTHMES ÉTUDIANTS

MESURE 17

FAVORISER L'ACCÈS DE TOU.TE.S LES ÉTUDIANTS À LA CULTURE, NOTAMMENT À LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

ACTION 17.1

Travailler avec la Région Normandie sur une carte qui étendra à l'échelle régionale le dispositif ex-bas-normand de la Cart'@too

La Cart'@too, qui s'adressait aux jeunes de 15 à 25 ans (et pas seulement aux étudiants) et existait notamment sous une forme dématérialisée (accessible via une application mobile), permettait de bénéficier de nombreux avantages pour des activités culturelles et sportives.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- RÉGION NORMANDIE

ACTION 17.2

Étendre le dispositif d'une carte Culture reliée la Léocarte

Ce dispositif existe déjà à l'université de Rouen Normandie et à l'INSA Rouen Normandie ; il est financé par les établissements eux-mêmes. L'idée est de l'étendre à tous les établissements qui souhaiteraient le mettre en place. Cette carte Culture offre des tarifs préférentiels dans des institutions culturelles partenaires (théâtres, opéras, cinémas art et essai...), sous la forme de coupons dématérialisés enregistrés sur la Léocarte. Ce n'est pas seulement un dispositif de financement : il comprend en effet un parcours de sorties et un accompagnement à la découverte des propositions culturelles, de "l'envers du décor" (bord de scène avec les créateur·rice·s, visite des coulisses et des lieux de spectacle...), de manière à familiariser avec la culture les étudiants spontanément peu enclins ou habitués à aller vers elle.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS (QUI POURRAIENT S'ENGAGER DANS LE FINANCEMENT)

ACTION 17.3

Renforcer l'offre culturelle, en particulier sur les campus distants, notamment en facilitant les échanges inter-campus

Il s'agira d'étendre à l'échelle régionale des actions culturelles (y compris CSTI) existant déjà localement ; et/ou d'organiser des tournées et des expositions itinérantes passant notamment par les antennes d'universités ; et/ou de retransmettre sur des sites distants des événements culturels qui ont lieu sur un seul des campus (concerts...) ; et/ou de mettre en place, ponctuellement, des solutions de transport pour acheminer les étudiants de sites distants lors d'événements culturels importants ; et/ou de faire circuler des créations et des projets étudiants sur différents campus ; et/ou de favoriser les projets inter-associations et inter-campus.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (VIA LEURS SERVICES CULTURELS, LEURS MDE ET MDU)
- CROUS
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 18

ENCOURAGER LES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES DES ÉTUDIANTS

ACTION 18.1

Mettre en place et tenir à jour un agenda commun des événements culturels, sportifs et associatifs organisés dans le cadre des établissements d'enseignement supérieur et des Crous normands

Pour les événements les plus importants, on peut imaginer les articuler par un travail de coordination, dans le cadre d'une programmation concertée de site. Cet agenda en ligne fera partie de l'application mobile comprenant tout un pack de services numériques à l'étudiant (voir action 7.1). Il permettra l'application de filtres pour sélectionner les événements culturels, sportifs et associatifs en fonction de dates, de critères géographiques (à l'échelle de la région / de l'agglomération / de la ville), des structures organisatrices, de grands domaines culturels et artistiques (musique / théâtre / opéra / danse / expositions / CSTI)...



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR
- ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

ACTION 18.2

Diversifier les canaux de diffusion de l'offre culturelle, sportive et associative à destination des étudiants

Il s'agira de permettre aux étudiants d'être régulièrement informés de la programmation culturelle, sportive et associative des établissements d'enseignement supérieur, des Crous et des institutions culturelles partenaires (musées, théâtres, cinémas, opéras...) : cela se fera via l'application mobile évoquée dans l'action précédente (avec possibilité de messages "push"), via les réseaux sociaux, mais aussi plus classiquement via les listes de diffusion étudiantes, des affiches, des flyers et des écrans dynamiques placés à des endroits stratégiques sur les campus, mais aussi éventuellement dans les transports en commun et autres lieux de vie fréquentés par les étudiants. Pour les canaux qui le permettent, il faudra environner l'information de contenus attractifs permettant une sensibilisation à la culture dans ses différentes formes, y compris CSTI (interviews de metteur·e·s en scène ; évocation de l'esthétique des œuvres ou des questions de société qu'elles soulèvent ; valorisation de la science et des techniques...). Il s'agira également de promouvoir ce qui est fait en matière culturelle, sportive et associative auprès des différents partenaires.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- RÉGION NORMANDIE
- MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ET CESAR

ACTION 18.3

Mettre en place et tenir à jour un annuaire des acteurs culturels régionaux partenaires de l'enseignement supérieur normand ; et un annuaire des lieux de répétition, de diffusion et d'exposition pouvant être mis à disposition des projets étudiants sur l'ensemble du territoire normand

Le premier de ces deux annuaires doit permettre la mise en réseau de partenaires culturels pouvant être amenés à travailler ensemble pour développer des propositions communes ; le second doit permettre aux étudiants porteur-euse-s de projets artistiques d'être informés des lieux qui sont à leur disposition pour les mettre en œuvre. Il s'agira d'abord de valoriser les espaces de répétition, de diffusion et d'exposition "en interne" (lieux existants sur les campus, que ce soit dans les établissements ou dans les structures des Crous), puis, lorsqu'ils ne conviennent pas ou ne sont pas libres, "en externe" (lieux gérés par des collectivités territoriales, des structures culturelles...). Il s'agira également d'informer sur les procédures de réservation (fiches contact).

ACTION 18.4

Encourager la pratique artistique des étudiants (y compris durant les week-ends et les vacances), par le biais d'ateliers, de résidences d'artistes, de concours, de parcours de découverte du patrimoine...

En plus des établissements, les Crous ont un rôle particulier à jouer durant les week-ends et les périodes de vacances, notamment pour proposer des activités aux étudiants qui logent dans les résidences universitaires.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- RÉGION NORMANDIE
- INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION
- SERVICES COMPÉTENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- DRAC (CONVENTION CADRE "UNIVERSITÉ, LIEU DE CULTURE")

MESURE 19

FAVORISER L'ACCÈS DE TOU.TE.S LES ÉTUDIANTS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

ACTION 19.1

Promouvoir le sport-santé

Il s'agira d'orienter les étudiants vers des activités physiques et sportives adaptées à leur profil, notamment dans le cadre du "sport sur ordonnance" (prescription d'activité physique et sportive dans le cadre de la loi Fourneyron), en particulier pour lutter contre les effets de la sédentarité. Il s'agira notamment de renforcer les liens entre l'activité de prévention des SUMPPS et les activités physiques et sportives proposées par les SUAPS. Il est envisagé de demander à l'ARS qu'il délivre un agrément pour permettre que soient utilisées les structures sportives des SUAPS dans le cadre de ces prescriptions d'activités physiques.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUAPS + SUMPPS)
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- ARS

ACTION 19.2

Proposer des actions de sensibilisation au handisport

Cela peut notamment passer par des actions handivatives, et plus largement par des journées de sensibilisation au handicap.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUAPS)

ACTION 19.3

Proposer aux étudiants des activités physiques et sportives pendant les week-ends et les vacances

En plus des établissements, les Crous ont un rôle particulier à jouer durant les week-ends et les périodes de vacances, notamment pour proposer des activités aux étudiants qui logent dans les résidences universitaires.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUAPS)
- CROUS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 20

CRÉER UNE ASSOCIATION SPORTIVE NORMANDIE UNIVERSITÉ POUR DISPUTER LES COMPÉTITIONS UNIVERSITAIRES DE NIVEAU "ÉLITE"

ACTION 20.1

Créer une association sportive Normandie Université, en plus des associations des établissements, pour disputer les compétitions universitaires de niveau "élite"

Les équipes Normandie Université auront vocation à disputer les championnats de France élite et les championnats internationaux FFSU.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (SUAPS)

MESURE 21

PRENDRE EN COMPTE LES RYTHMES DE VIE DES ÉTUDIANTS SUR TOUS LES SUJETS

ACTION 21.1

Mettre en place des commissions d'horaires dans les établissements d'enseignement supérieur et leurs composantes, ainsi que des commissions d'horaires de site (à l'échelle d'un campus) avec les Crous et les sociétés de transport en commun



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SOCIÉTÉS DE TRANSPORT EN COMMUN

ACTION 21.2

Instaurer une pause méridienne suffisante pour tous les étudiants

Cette pause méridienne doit être de 1 h minimum, et on peut imaginer que chaque formation propose, un ou deux jours par semaine, une pause méridienne de 2 h.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS (DONT SUAPS)
- CROUS

ACTION 21.3

Sensibiliser la communauté universitaire à la question des rythmes étudiants

Des conférences sur les rythmes étudiants seront proposées dans le cadre de la formation des enseignants et des personnels BIATOSS.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

**INSERTION
PROFESSIONNELLE**

**INITIATIVES
ÉTUDIANTES**

AXE STRATÉGIQUE N°4

**RENDRE LES ÉTUDIANTS
ACTEURS DE LEUR CHEMI-
NEMENT VERS
L'AUTONOMIE :
ENGAGEMENT ET
ENTREPRENEURIAT**

VIE ASSOCIATIVE

**ENGAGEMENT
ÉTUDIANT**

**SENTIMENT
D'APPARTENANCE**

**OBSERVATION,
GOUVERNANCE ET
FINANCEMENT DE
LA VIE ÉTUDIANTE EN
NORMANDIE**

**ENTREPRENEURIAT
ÉTUDIANT**

**RÉSEAU
D'ANCIENS**

MESURE 22

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

ACTION 22.1

Approfondir les dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant existant dans les établissements d'enseignement supérieur normands, et en mettre en place là où il n'en existe pas

Il s'agira de valoriser aussi bien les activités associatives que citoyennes, entrepreneuriales, culturelles, sportives... Parmi les engagements reconnus et valorisés, il y aura notamment celui des étudiants "ambassadeurs" du supérieur dans l'enseignement secondaire (voir action 4.1). Cette reconnaissance et cette valorisation peuvent prendre plusieurs formes : "certification de valorisation de l'engagement étudiant" comme à l'université de Rouen Normandie ; éléments constitutifs d'une maquette avec crédits ECTS comme à l'université de Caen Normandie à partir de la rentrée 2017 ; bonifications ; supplément au diplôme.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 22.2

Créer un diplôme universitaire (DU) "engagement de l'étudiant" porté par Normandie Université

Ce DU viendra en complément des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant mis en place dans les établissements d'enseignement supérieur normands ; cela permettra aux étudiants ne pouvant bénéficier de dispositifs de ce genre dans leur établissement ou dans leur formation (par exemple pour les semestres où il n'y a pas d'UE libre "engagement de l'étudiant", ou dans les établissements où il n'existe pas de dispositif) de voir leur engagement reconnu. Cette formation pourrait se faire par un MOOC.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS POUR LA COMMUNICATION ET POUR UNE PART DE L'OPÉRATIONNEL
- ANIMAFAC

ACTION 22.3

Mieux communiquer, dans les établissements d'enseignement supérieur, au sujet du dispositif de l'année de césure



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 22.4

Mettre les étudiants au cœur de la vie universitaire en les sensibilisant à la représentation et à la vie de leur établissement

Il s'agira notamment d'organiser des temps de discussion par composante, des rencontres avec les élus étudiants...



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

MESURE 23

MIEUX ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

ACTION 23.1

Mettre en place une charte des associations étudiantes de Normandie

Cette charte précisera notamment les droits et les devoirs des associations. À terme, seul-e-s les signataires de cette charte normande des associations étudiantes pourront candidater à l'Appel à Projets "Initiatives Étudiantes" (voir action 23.3), et les présidents, secrétaires et trésorier-e-s des associations signataires de cette charte pourront bénéficier de RSE, à condition que ces associations aient au moins 2 ans d'activité (voir action 16.1).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ

ACTION 23.2

Mettre en place un guide d'information à destination des associations étudiantes

Ce guide donnera notamment des renseignements sur les démarches de création d'une association ; sur la rédaction des statuts ; sur l'organisation d'une association ; sur le montage de projets ; sur la responsabilité juridique ; sur la gestion financière ; sur la communication ; sur l'égalité femmes-hommes... La première partie du guide sera commune à l'ensemble des établissements, et la seconde spécifique à chaque établissement.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 23.3

Mettre en place un appel à projets annuel porté par Normandie Université pour financer des initiatives d'étudiants et d'associations étudiantes

Il s'agira, à travers cet Appel à Projets "Initiatives Étudiantes" (APIE), d'accompagner des initiatives étudiantes ayant un rayonnement régional ou du moins un impact au-delà d'un seul campus. De plus, ces initiatives devront être susceptibles de créer ou d'accentuer les liens entre différents établissements de l'enseignement supérieur normand ; et/ou de renforcer le sentiment d'appartenance aux formations et aux établissements normands, ainsi qu'à Normandie Université ; et/ou d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux en Normandie, et plus largement de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur normand à l'international. Une soirée de valorisation des projets développés dans ce cadre sera organisée chaque année. Ce dispositif sera complémentaire des FSDIE d'établissements et du dispositif Culture-Actions porté par les Crous, ainsi que des appels à projets lancés par la Région Normandie et les collectivités territoriales.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- CROUS
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 24

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

ACTION 24.1

Former les étudiants à savoir valoriser leurs compétences, notamment dans le cadre du Projet Personnel et Professionnel (PPP) et via l'usage du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) ou d'Europass



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 24.2

Multiplier les forums et rencontres étudiants/entreprises

Ces forums seront l'occasion pour des entreprises de tailles et de secteurs d'activité très divers de rencontrer de jeunes talents de la région et de nouer des relations fortes avec eux ; les étudiants et diplômés pourront ainsi se voir proposer emplois et stages adaptés à leurs compétences et à leurs savoirs.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- RÉGION NORMANDIE
- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA NORMANDIE (AD NORMANDIE)
- ENTREPRISES NORMANDES ET FILIÈRES

MESURE 25

STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

ACTION 25.1

Multiplier les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant

Parmi ces actions, on peut citer les forums PEPITE, les Start-up Week-ends, les Entrepreneuriates, les Doctoriales... On peut envisager d'organiser régulièrement une journée normande de l'entrepreneuriat étudiant, de manière à mettre en relation des professionnels, des entreprises, des enseignants-chercheurs, des doctorants et des étudiants entrepreneurs.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- PÉPITE VALLÉE DE SEINE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 25.2

Promouvoir, dans les établissements d'enseignement supérieur normands, le statut d'étudiant entrepreneur et le diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E)

Le statut d'étudiant entrepreneur s'adresse aux étudiants qui ont un projet entrepreneurial à monter pendant leurs études ; le D2E s'adresse aux étudiants diplômés souhaitant lancer un projet de création d'entreprise.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- PÉPITE VALLÉE DE SEINE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 26.1

Proposer des ateliers et des outils de formation autour de l'entrepreneuriat étudiant

Pourront être développés : des supports vidéos et MOOC sur l'entrepreneuriat ; un programme de formations commun à tout le territoire ; des chaires entrepreneuriales avec soutien des entreprises ; une formation des enseignants et des référents d'établissements. Il s'agira aussi de tenir à jour les informations sur l'entrepreneuriat étudiant dans la rubrique "entrepreneuriat étudiant" du site internet de Normandie Université, avec la liste des programmes existants et les coordonnées des personnes référentes.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- PÉPITE VALLÉE DE SEINE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 26.2

Multiplier les lieux de travail partagé connectés et les espaces de mutualisation et de fertilisation croisée dédiés aux étudiants, en particulier aux étudiants entrepreneurs ; mettre en place, dans les résidences étudiantes, des colocations pour étudiants entrepreneurs

Il s'agira de développer des learning centers, des FabLabs, des ruches à projets, mais surtout des espaces de co-working, notamment en diversifiant les usages dans les espaces de formation et de restauration, ainsi que dans les bibliothèques universitaires. Il s'agira aussi d'informer les étudiants sur les espaces de co-working proposés sur les territoires, en travaillant avec les collectivités territoriales. Un annuaire de ces lieux pourra être réalisé. En ce qui concerne les colocations pour étudiants entrepreneurs, il est possible de s'inspirer de la "Ruche à projets" mise en place à Avignon.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CESAR
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 26.3

Encourager la présence sur les campus des jeunes artistes professionnels

Il s'agira d'accorder une place importante aux jeunes artistes professionnels dans les programmations culturelles des établissements d'enseignement supérieur et des Crous ; et de développer les résidences de création des jeunes artistes dans les structures culturelles des établissements d'enseignement supérieur et des Crous, en partenariat avec les écoles et les formations d'arts.



- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- CROUS

ACTION 27.1

Fédérer les anciens à l'échelle du territoire normand par la mise en place et l'animation d'un réseau d'alumni

Les alumni sont des transmetteur-riche-s d'expérience auprès des nouveaux étudiants (mise en réseau ; communication d'offres de stages ; facilitation de l'insertion professionnelle) et des promoteurs de Normandie Université auprès des acteurs socio-économiques ; une expérimentation pourra être menée, dans un premier temps, sur un réseau d'anciens étudiants diplômés de Normandie Université, c'est-à-dire constitué de docteurs et d'étudiants ayant un diplôme d'étudiant entrepreneur (D2E) ; puis l'expérimentation pourra éventuellement être élargie à l'ensemble des anciens étudiants, par exemple en fédérant des réseaux d'alumni déjà existants (au niveau d'une formation, d'une composante, d'un établissement...).



POUR LE RÉSEAU D'ANCIEN NE-S DOCTEURS ET DIPLÔMÉS DU D2E



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- PÉPITE VALLÉE DE SEINE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE (ROUEN NORMANDY INVEST)

ACTION 27.2

Organiser des rencontres entre étudiants et alumni de la région Normandie

Ces rencontres pourront prendre plusieurs formes : forums, parrainages, témoignages, échange d'expériences ; en contrepartie, les alumni pourraient bénéficier d'une offre de conférences, séminaires, cours contribuant à leur formation continue (crédits "formation continue") ; ils pourraient aussi, par exemple, avoir accès aux activités physiques et sportives proposées par les établissements au tarif étudiant, et être tenus informés de toutes les manifestations culturelles (y compris CSTI) et sportives organisées par les établissements d'enseignement supérieur. Les alumni pourraient également être invités aux événements organisés par Normandie Université ou par les établissements d'enseignement supérieur normands.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- PÉPITE VALLÉE DE SEINE
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

MESURE 28

RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ÉTUDIANTS À NORMANDIE UNIVERSITÉ, AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS ET À LA NORMANDIE

ACTION 28.1

Organiser chaque année un événement ("Normandie Université fait sa rentrée"), avec notamment, sur chacune des trois grandes agglomérations, un parcours étudiant agrémenté d'animations

Ce parcours étudiant ou rallye passera par différents sites universitaires et par différentes écoles, ainsi que par le Crous, et permettra également de faire découvrir le 1 % artistique des universités et le patrimoine et les lieux-clés de la ville aux étudiants. Cela permettra notamment de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants (à leur composante, à leur établissement et à Normandie Université).



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 28.2

Créer des portraits vidéo d'étudiants "ambassadeurs" de Normandie Université et des établissements d'enseignement supérieur normands

Les étudiants et étudiantes (veiller à la mixité femmes-hommes) qui feront l'objet de ces portraits pourront être sélectionné·e·s parmi les jeunes chercheurs, les jeunes entrepreneurs, les sportifs et artistes de haut niveau, les présidents d'associations, les étudiants aux parcours atypiques... La création de ces portraits vidéo pourra faire l'objet de projets tutorés.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 28.3

Développer une identité "Normandie Université" au moyen d'outils marketing

Ces outils marketing pourront être, entre autres, une ligne vestimentaire ou des goodies. Il s'agira aussi de créer une signalétique cohérente "Normandie Université" et d'avoir un stand "Normandie Université" sur différents salons et forums.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ

MESURE 29

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE QUALITÉ SUR LA VIE ÉTUDIANTE NORMANDE

ACTION 29.1

Mettre en place un observatoire régional de la vie étudiante

Cet observatoire sera destiné à collecter, organiser et présenter les données concernant les conditions de vie, le parcours et le devenir (notamment professionnel) des étudiants. Il pourra par exemple résulter de la mise en réseau et de la coordination des observatoires déjà existants au sein des établissements.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS

ACTION 29.2

Déployer des dispositifs d'évaluation de la satisfaction étudiante (enquêtes, questionnaires...)

Il s'agira de mener régulièrement des enquêtes, et d'élaborer et de diffuser des questionnaires relatifs aux conditions de vie des étudiants.



POUR UNE PREMIÈRE ENQUÊTE COMPLETE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 30

CRÉER DES ESPACES DE DISCUSSION ET DE CONCERTATION ENTRE TOUS LES ACTEURS DE LA VIE ÉTUDIANTE EN NORMANDIE

ACTION 30.1

Mettre en place une conférence de l'enseignement supérieur normand rassemblant tous les acteurs de la vie de campus

Il s'agira de réunir régulièrement les établissements d'enseignement supérieur, les Crous, les rectorats, les collectivités territoriales, les étudiants élus et tous les acteurs de la vie étudiante normande, afin d'échanger sur les projets de chacun et de définir des projets communs.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- CESAR, CHEERS
- RECTORATS
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACTION 30.2

Organiser, tous les deux ans, des Assises de la vie étudiante en Normandie

Il s'agira de réunir et de fédérer sur une journée, tous les deux ans, en alternance sur les trois principaux sites de la région (Rouen, Caen, Le Havre), les acteurs de la vie étudiante normande, sur le modèle de ce qui s'est fait le 29 avril 2016 (première édition de cet événement, qui marquait le lancement symbolique de l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie étudiante en Normandie). Cela permettra de réunir tous ces acteurs, de faire en sorte qu'ils apprennent à se connaître et à travailler ensemble, et qu'ils échangent sur de bonnes pratiques. Ces Assises sont aussi l'occasion de faire le point sur la réalisation des actions préconisées dans le Schéma Directeur de la Vie étudiante en Normandie, et de faire un focus, dans des ateliers, sur des enjeux importants de la vie étudiante.



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MESURE 31

INVENTER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES PERMETTANT D'AMÉLIORER LA VIE DE CAMPUS

ACTION 31.1

Créer une fondation à but non lucratif destinée à recueillir des dons d'entreprises et de particuliers spécifiquement ciblés sur les problématiques de la vie étudiante



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- CROUS

ACTION 31.2.....

Mener une réflexion, avec l'ensemble des acteurs normands de la vie de campus, sur des types innovants de financement de la vie étudiante

Cette réflexion pourra s'appuyer sur le rapport élaboré par la CPU et la CDC en septembre 2016, intitulé "Benchmark sur la vie de campus : modèles économiques innovants et exemples de financement permettant d'améliorer la vie de campus"



- NORMANDIE UNIVERSITÉ
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NORMANDS
- CROUS
- RÉGION NORMANDIE
- COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- ENTREPRISES

REMERCIEMENTS

En tant que Vice-président chargé de la vie étudiante et de la culture de Normandie Université, je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux-elles, étudiants et non étudiants, qui se sont investis dans l'élaboration et la rédaction de ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante en Normandie, avec, sans cesse présentes à l'esprit, ces deux ambitions majeures que sont la réussite des étudiants et l'attractivité des formations normandes. Je voudrais également souligner que ce chantier s'est déployé dans un climat de confiance assez exceptionnel, et particulièrement propice à une collaboration sereine et participative. Aussi le présent Schéma est-il le fruit d'un véritable travail de co-construction, auquel ont participé, au cours de 11 réunions (3 comités de pilotage et 8 réunions de groupes de travail entre juin 2016 et mars 2017), la grande majorité des acteurs impliqués, en Normandie, dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Que soient donc ici remerciées pour leur investissement dans ce dossier, ainsi que pour les idées et les propositions extrêmement fécondes qu'elles ont apportées lors des débats, les structures suivantes, et évidemment les personnes qui les représentaient durant les échanges : l'université de Rouen Normandie ; l'université Le Havre Normandie ; l'université de Caen Normandie ; l'INSA Rouen Normandie ; l'ENSICAEN ; l'Ensa Normandie ; le Crous de Caen Normandie ; le Crous de Rouen Normandie ; CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen) ; CHEERS (Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur) ; le Rectorat de l'Académie de Caen ; le Rectorat de l'Académie de Rouen ; la Région Normandie ; la Métropole Rouen Normandie ; Évreux Portes de Normandie ; la Ville de Caen ; la Ville de Rouen ; la Ville du Havre.

BAPTISTE VILLENAVE
Vice-président
chargé de la Vie étudiante
et de la Culture







Normandie Université

ESPLANADE DE LA PAIX / CS 14032 / 14032 CAEN CEDEX 5
tel. +33 (0)2 31 56 69 57 **fax** +33 (0)2 31 56 69 51
communication@normandie-univ.fr **www.normandie-univ.fr**